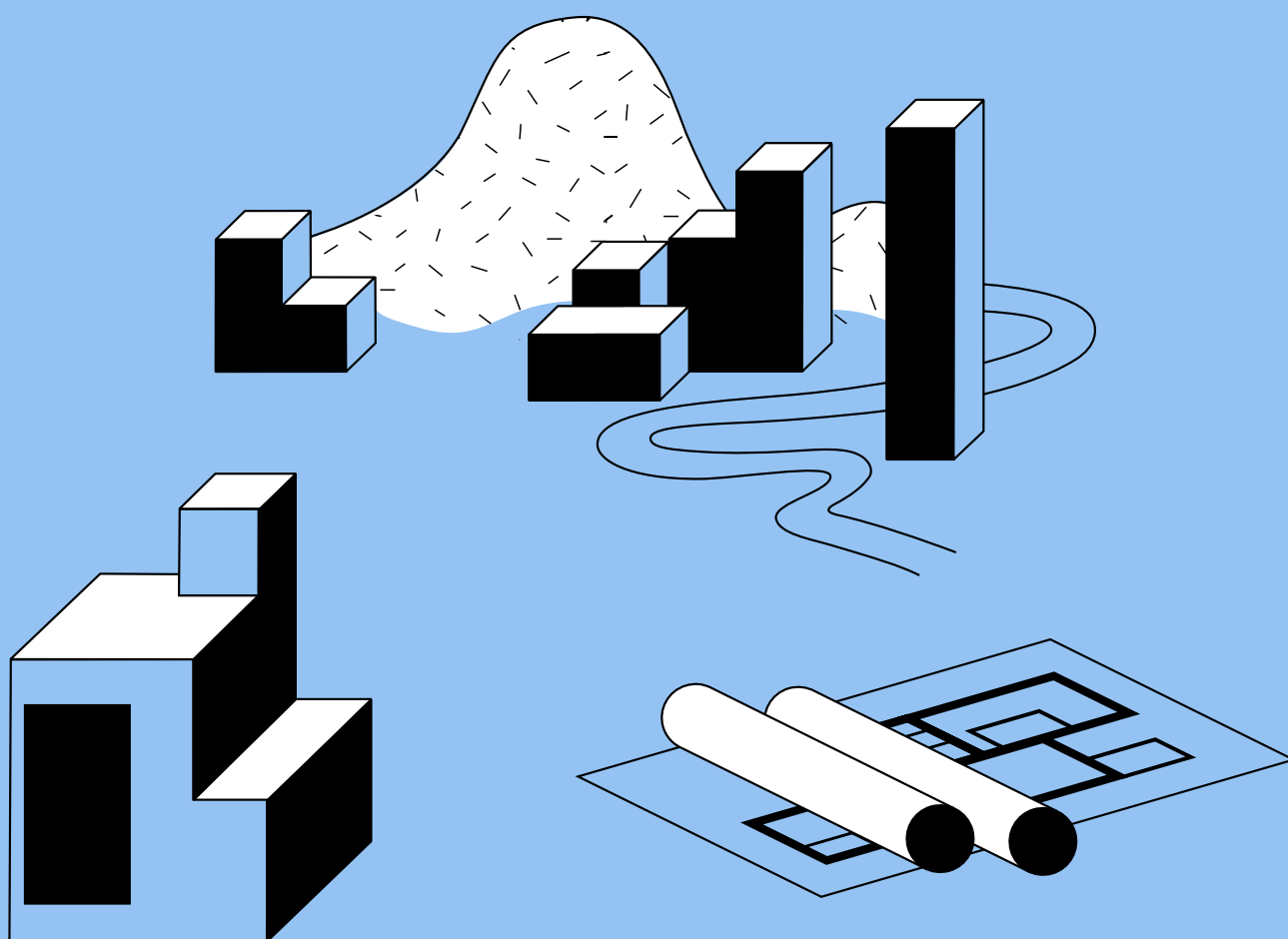


Système Davos de qualité pour la culture du bâti

# Formulaire d'évaluation



**Davos**<sup>2018</sup>  
**Declaration**

# Système Davos de qualité pour la culture du bâti

## Formulaire d'évaluation

Veillez utiliser le programme gratuit Adobe Acrobat Reader pour remplir le formulaire.  
Dernière version : <http://get.adobe.com/reader/>

### Nom et adresse du lieu

[Université Dufour, rue Général-Dufour 24, Genève](#)

### Date de l'évaluation

[27.9.2021](#)

### Personne responsable

[Romain Dubuis, Bakker & Blanc architectes, Lausanne](#)

Utilisez ce formulaire exhaustif fourni par le Système Davos de qualité pour la culture du bâti pour évaluer la qualité de la culture du bâti d'un lieu donné.

Pour découvrir le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document suivant.

Huit critères pour une culture du bâti de qualité



Pour obtenir des informations approfondies sur le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document complet.

Huit critères pour une culture du bâti de qualité – la recette complète



### Données utiles pour votre évaluation

- photos
- carte du site
- plans
- graphiques
- articles, textes, sites web, vidéos, réseaux sociaux
- sources d'archives et banques de données
- normes, standards
- systèmes de certification
- ...

# Uni Dufour, Genève



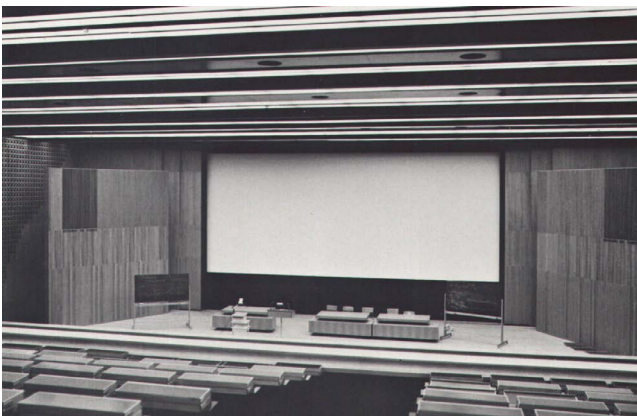
Vue du lieu, Google Earth



Contexte rue Dufour



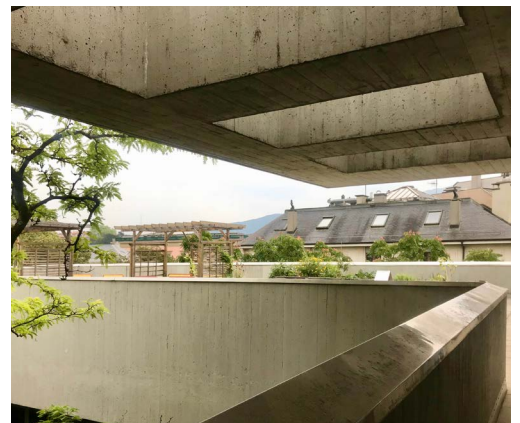
Le foyer/entrée



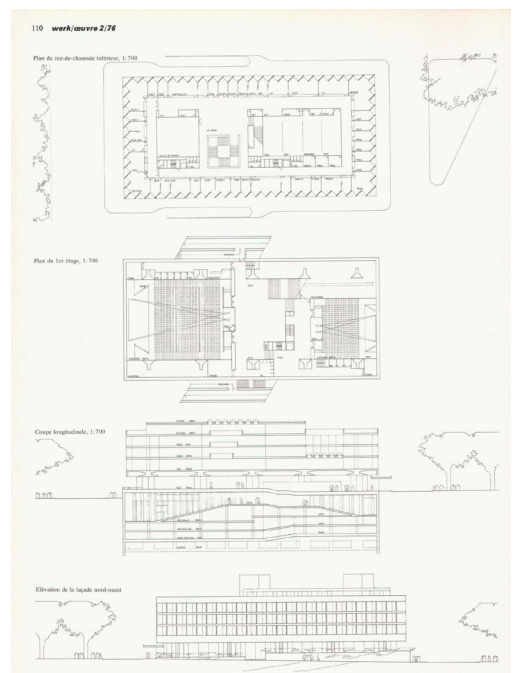
Le grand auditoire



La façade d'entrée actuelle



La terrasse-toiture avec cour intérieure



Coupe & plans

# L'université Dufour à Genève

## 1968-75, Werner-Charles Francesco, Gilbert Paux et Jacques Vicari

Il faut replacer l'histoire et le site de l'université Dufour dans le contexte de deux événements importants de la République de Genève : en 1847, à la suite de grèves ouvrières, une révolution de gauche menée par le parti de James Fazy renverse le gouvernement et adopte une nouvelle constitution qui supprime le caractère dominant du protestantisme à Genève, ouvrant ainsi la voie à des institutions laïques. Le second événement est l'adoption en 1848 de la première Constitution de la Confédération helvétique, à laquelle Genève a adhéré récemment (1814), laquelle encourage le Grand Conseil à entreprendre, en 1849, la démolition des fortifications de la ville, perçues comme des emblèmes de l'Ancien Régime.

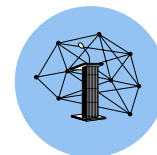
Après ces bouleversements politiques, les anciens bastions libèrent de l'espace pour accroître l'ouverture de la ville, caractérisée par une nouvelle couronne en damier. Dès 1855, on érige dans cette nouvelle partie de la ville un bâtiment électoral, devenu par la suite maison des Congrès. Ce bâtiment brûle le 4 août 1964 et, vu le peu d'intérêt qu'il suscitait, un concours d'architecture est lancé en 1965 afin de proposer une nouvelle vision. Aux deux anciennes fonctions (électorale et maison des Congrès), l'édifice doit en ajouter une autre : compléter l'Université voisine. En mariant des programmes publics différents, le projet se veut fonctionnel, économique et durable. Sur ces critères, le jury du concours retient le projet AGORA proposé par les architectes Vicari et Paux, qui sera achevé en 1974.

En forme de quadrilatère, celui-ci ponctue le carrefour au croisement de la rue du Général-Dufour et de la rue du Conseil-Général. La structure en béton surélève le bâtiment pour accueillir le public dans un grand hall ouvert au rez-de-chaussée, d'où l'on accède aux différentes fonctions. Le brise-soleil oriente le bâtiment sur sa pointe, située sur la charnière entre l'ancienne ville et la nouvelle. Cette trame en façade à 45 degrés permet d'ouvrir le bâtiment à la fois sur la plaine de Plainpalais d'un côté – d'anciens marécages – et sur le parc universitaire des anciens bastions de l'autre. Ces brise-vue négocient aussi habilement la privacité avec le tissu urbain latéral, caractérisant radicalement la relation du bâtiment avec son contexte.

Le hall de congrès est en lien direct avec la rue, sous le hall principal, tandis que la bibliothèque, sous la toiture plate, couronne trois étages de salles de séminaires et de cours. Avec sa trame rigide reportée en façade, le projet réussit à se libérer des contraintes structurelles en proposant une typologie flexible. Chaque espace trouve un lien avec un extérieur proche, patio ou loggia, qui ont pour vocation de végétaliser le bâtiment.

Les projets artistiques lancés en 1997, à l'occasion du bicentenaire de la banque Darier Hentsch & Cie, entendent revaloriser la façade sculpturale de l'édifice. Deux projets sont retenus à l'issue du concours. Le premier, qui prévoit la végétalisation du site, propose entre autres de marquer l'entrée du bâtiment en plantant trois cyprès sur la rue du Général-Dufour. Le deuxième, réalisé par Tatsuo Miyajima, met en scène des compteurs, exposés sur les façades. Constitués d'une surface réfléchissante, ils sont passifs le jour, réfléchissant le contexte proche, et actifs la nuit, révélant 222 compteurs numériques qui défilent à des rythmes différents, accentuant la présence sculpturale de l'objet architectural.

# Gouvernance



La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne Gouvernance.

La culture du bâti de qualité favorise les processus axés sur la qualité et spécifiques au lieu, dirigés par des acteurs compétents travaillant en équipes. Elle facilite l'engagement public et apporte une gouvernance participative transparente et inclusive en matière de prise de décision, de gestion et de soin du lieu.

---

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Gouvernance.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

La notion de culture du bâti est-elle familière à toutes les parties prenantes et celles-ci sont-elles préoccupées par la qualité du lieu ?

---

De par sa fonction et son emplacement emblématique, le projet a fait dès le début l'objet d'une attention toute particulière au travers d'une procédure de concours. Par la suite, les autorités ont été très actives pour promouvoir et entretenir le lieu, que ce soit par des interventions artistiques, urbaines ou par des rénovations.

---

Existe-t-il des lignes directrices en matière de culture du bâti et de sa qualité sous forme de dispositions légales, standards, normes et stratégies officielles, ou d'incitations financières ou procédurales ?

---

Oui, les lois cantonales du 4 juin 1976 sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS) et du 14 avril 1998 sur les constructions et installations diverses (LCI) s'appliquent à Genève.

---

Existe-t-il un large débat public sur la qualité du lieu, par exemple à travers des concours de design, des revues ou autre chose ?

---

Oui. Le concours artistique de 1997, l'habillage du bâtiment en 2009 par des portraits de personnalités publiques ayant enseigné ou étudié à l'université Dufour et l'installation des ruches de l'association Beetop sur le toit lors du concours de développement durable de l'Université de Genève en 2017 nous le montrent.

---

Le processus de prise de décision concernant le lieu est-il participatif, accessible à toutes les personnes concernées et transparent à toutes les étapes ?

---

Sachant que le bâtiment a mis du temps à se faire accepter par la population genevoise, l'État de Genève propose régulièrement des débats sur sa présence dans le tissu urbain ; c'est là un bon exemple de processus transparent.

---

Tous les acteurs professionnels et les parties prenantes impliquées ont-ils l'expérience, les connaissances, les aptitudes et l'expertise requis pour leurs tâches ?

---

Les diverses interventions font l'objet d'un appel d'offres (concours) avec un jury composé d'experts de différents horizons. Ce système garantit que chacun ait les compétences requises.

---

Les professionnels travaillent-ils en équipes transdisciplinaires ?

---

Un bâtiment d'une telle taille, avec un programme aussi complexe, exige des équipes transdisciplinaires et les divers concours font intervenir artistes, architectes, architectes-paysagistes, historiens du patrimoine, responsables universitaires et représentants de la collectivité.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Gouvernance.**

---

Dès l'incendie de 1964, l'État a voulu proposer un bâtiment de qualité et fonctionnel. L'année suivante, le jury du concours a retenu un projet selon des critères stricts d'implantation, de programme et de durabilité. Sa construction achevée, le gouvernement genevois a régulièrement organisé des débats afin d'inviter les habitants à apprécier cette nouvelle architecture. Tout cela s'est traduit par un bouillonnement culturel et démocratique lors de différents concours : architectural, artistiques et d'aménagements extérieurs.

---

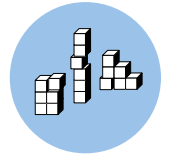
**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Gouvernance?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Fonctionnalité



## La culture du bâti de qualité répond aux besoins.

Les méthodes de conception et de construction de la culture du bâti de qualité répondent aux besoins humains en matière de santé, confort, sécurité et accessibilité. Elles sont durables et les résultats adaptables aux usages et aux objectifs existants et futurs, tout en sauvegardant le patrimoine bâti.

---

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Fonctionnalité.  
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu répond-il actuellement aux besoins ?

---

Avec un cahier des charges fourni, la typologie du bâtiment visait à répondre à des besoins très divers. Le jury du concours de 1965 salue une circulation riche permettant de faire cohabiter l'université, la salle de réunion publique et la salle de congrès. Les accès du bâtiment, par contre, ont vieilli et l'intégration des personnes à mobilité réduite devrait être améliorée.

---

Le lieu est-il fonctionnel pour longtemps, adaptable aux changements de conditions, de besoins et d'emplois, tout en préservant son éventuel patrimoine bâti ?

---

Le bâtiment jouit d'une approche moderniste, offrant une grande adaptabilité : plan libre, espace central avec atrium et éclairage zénithal permettant des orientations multiples.  
Par contre, étant déjà fortement exploitée, la parcelle ne permet pas d'augmenter le volume bâti sans impacter le patrimoine bâti.

---

Le lieu est-il sain et confortable pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière, air, bruit et autres ?

---

Le bâtiment reste très lumineux et sa masse thermique ainsi que son orientation permettent de parer en partie aux grandes chaleurs de plus en plus fréquentes en période estivale. Une étude devrait être faite concernant les différents agents polluants. À confirmer. Sur le plan acoustique, le bâtiment souffre de sa matérialité dans les espaces communs et pourrait être traité.

---

Le lieu est-il sûr pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière et autres ?

---

Le bâtiment reste sûr pour les usagers.

---



Le lieu est-il facilement accessible à chacun et chacune ?

---

Oui. Les usagers motorisés disposent d'un grand parking souterrain. En outre, plusieurs bus desservent l'Université. On peut aussi y accéder à pied ou à vélo. Différents ajouts en facilitent l'accès aux personnes à mobilité réduite.

---

Le lieu présente-t-il un niveau de trafic faible et est-il possible d'y circuler à pied et à vélo ?

---

Le bâtiment est à la croisée de plusieurs routes principales (boulevard Georges-Favon, rue du Général-Dufour et rue du Conseil-Général) et le trafic motorisé y est très important. Le bâtiment est bien desservi et facilement accessible à pied ou à vélo.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité.**

---

Le bâtiment profite de sa position centrale en ville, étant bien desservi. Son histoire fait qu'il a dû s'adapter à différents programmes dès sa conception et son plan correspond à une vision architecturale très modulable. La plus grande difficulté réside dans l'aménagement immédiat, qui souffre d'un trafic intense.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité ?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Environnement



## La culture du bâti de qualité préserve l'Environnement.

La culture du bâti de qualité contribue à conserver les ressources naturelles et la biodiversité en freinant le changement climatique et en soutenant ainsi la durabilité. Elle préserve, promeut et développe un Environnement naturel intact et des paysages naturels et culturels variés à travers un usage responsable du sol et des territoires habités, une mobilité durable, l'efficacité énergétique, enfin le recours à des méthodes et matériaux de construction durables qui tiennent compte du cycle de vie complet.

---

### **Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Environnement.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu manifeste-t-il un usage responsable du sol (par ex. en termes d'espaces libres, d'espaces verts, de densité et de taux d'occupation adéquats) ?

---

Malgré son inscription évidente dans la période de la modernité, le bâtiment complète le tissu urbain par une densité similaire au reste du quartier. Une cour intérieure permet de profiter de la largeur de la parcelle et aux salles centrales d'être au calme. En outre, l'utilisation quasi complète de la parcelle est contrebalancée par un rez dégagé.

---

Le lieu promeut-il la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des écosystèmes) ?

---

À première vue, le bâtiment ne frappe pas par la diversité des écosystèmes, mais cette architecture bénéficie d'une végétation entretenue. Par son ossature expressive, le bâtiment renvoie à l'imaginaire de la ruine et la végétation fait partie intégrante de ce dispositif. En outre, ce bloc monolithique suspendu cherche à jouer avec les codes intérieur-extérieur. La végétation est l'un de ces dispositifs et gagnerait à être encore mieux entretenue, voire accentuée.

---

Le lieu est-il entretenu et développé de façon durable, préservation et intégration du patrimoine bâti comprises ?

---

Les qualités architecturales du bâtiment ont été comprises et les différentes interventions visent à souligner la stabilité et la massivité du béton brut, qui sont reconnaissables et ne cherchent pas à tromper le visiteur.

---

Le lieu recourt-il à des méthodes de construction simples et donc durables, à des équipements de longue durée et à des besoins d'entretien appropriés, mettant ainsi en œuvre les cinq R : refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler ?

---

Les bâtiments modernistes sont ambivalents sous l'angle de la durabilité et celui-ci ne fait pas exception. La construction simple est autant un atout qu'un défaut. D'un côté, la permanence et la flexibilité de la structure sont des qualités indéniables mais, de l'autre, cette permanence rend toute future intervention difficile. Le bâtiment souffre aussi des matériaux de construction polluants de son époque.

---

Le lieu est-il exempt de polluants (bruit, lumière, produits, etc.) nocifs pour l'Environnement et la santé humaine ?

---

Cette cathédrale de béton aurait besoin d'interventions acoustiques pour ses parties communes. Le bâtiment devrait aussi être traité contre les agents polluants persistants comme l'amiante, les PCB, etc.

---

La suffisance, des analyses réfléchies et complètes et des instruments scientifiques (évaluations de l'impact environnemental, etc.) influencent-ils la prise de décision en matière d'efficacité énergétique, d'empreinte carbone (énergie intrinsèque, etc.) afin de minimiser l'impact sur l'Environnement ?

---

Plusieurs analyses ont été faites et des travaux de rénovation ont été entrepris, à commencer par la réduction de la consommation électrique et de la pollution lumineuse. Le propriétaire public a parfaitement conscience des enjeux environnementaux.

---

Le lieu favorise-t-il la mobilité durable ?

---

Le bâtiment s'inscrit dans une période où la voiture était au centre du développement modal. Sa coupe caractéristique, aussi haute que profonde, porte la trace de cette époque. Le bâtiment gagnerait à ce que l'on reconsidère la place importante laissée aux véhicules individuels au profit d'une politique de mobilité douce. Reste que son emplacement central profite grandement du réseau genevois de transports publics.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Environnement.**

---

Tous les bâtiments ont trois moments clés dans leur vie: leur construction, leur utilisation et leur éventuelle destruction. Une construction brutaliste en béton massif ne correspond plus aux critères environnementaux actuels pour son énergie grise; toutefois, une fois édifiée, sa structure a une grande pérennité. Mais pour qu'un bâtiment soit pérenne, il faut aussi que son plan le soit et c'est le cas ici. Son plan libre est d'une grande adaptabilité. Le dernier point, la destruction, sans parler d'une perte du patrimoine bâti, aurait un énorme coût environnemental.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Environnement?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Économie



## La culture du bâti de qualité ajoute une plus-value économique.

La culture du bâti de qualité accorde la priorité aux valeurs culturelles et privilégie les investissements à long terme plutôt que les gains économiques à court terme ; elle conserve et augmente la valeur économique, et représente une forte valeur si l'on y recourt. Elle préserve et développe les ressources par des usages à long terme conformes à l'emplacement et à la conception, par une construction et un fonctionnement économes, et en recourant à des matériaux de construction de haute qualité et de longue durée.

---

### **Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Economie.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu rehausse-t-il son attrait à long terme comme espace de vie, de travail, de loisirs et/ou de tourisme en étant proche de diverses ressources, commodités et/ou services publics ?

---

Le bâtiment a une position centrale en ville, non loin des carrefours touristiques. Sa fonction publique est un atout pour le lieu. De plus, les diverses interventions artistiques lui donnent un second attrait non négligeable, que ce soit depuis la plaine de Plainpalais ou depuis le parc des Bastions.

---

Les matériaux et méthodes de construction ont-ils un cycle de vie long, réduisant par-là les coûts d'entretien, et la valeur du lieu est-elle pour cette raison stable ou croissante ?

---

La nature du matériau utilisé et la qualité des moyens mis en œuvre lui confèrent un cycle long, mais la permanence du bâtiment est directement liée au regard qu'on lui porte. Le béton brutaliste est un matériau et une architecture qui demandent une certaine acceptation de la part du public pour qu'on en puisse estimer la valeur et l'attrait.

---

Le lieu est-il viable économiquement dans une perspective à long terme ?

---

Le bâtiment a une grande adaptabilité et peut très bien renforcer ou faire évoluer certaines fonctions programmatiques existantes. La question de l'image reste un critère prépondérant, mais les esprits ont beaucoup évolué depuis sa construction.

---

A-t-il été fait bon usage des ressources publiques et privées dans une perspective à long plutôt qu'à court terme, compte tenu des coûts du cycle de vie complet ?

---

Lors de la construction, le cahier des charges tenait compte de la question de l'usage des ressources publiques. Mais celles de l'énergie grise lors de la construction et du traitement des déchets dans l'éventualité de la fin de vie du bâtiment n'ont pas rencontré la même sensibilité lors de sa conception.

---

L'Économie de la conception, de la construction et du fonctionnement favorise-t-elle l'abordabilité du lieu ?

---

Le bâtiment se veut d'emblée économique, simple et durable (au sens de sa durée de vie). Son enveloppe extérieure reste cependant difficilement modifiable sans toucher au patrimoine bâti.

---

Les modèles de propriété et/ou d'investissement du lieu contribuent-ils à créer des quartiers dynamiques et à usage mixte ?

---

Le bâtiment est en main étatique avec un programme public qui lui garantit un dynamisme. De plus, les investissements privés comme ceux de la banque Darier Hentsch & Cie ont respecté une mise en concours et contribué au débat public.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Economie.**

---

Le béton armé utilisé est sain et de bonne qualité et permet ainsi d'envisager l'existence du bâtiment pour une longue durée. La conception initiale prenait en compte des critères économiques que le projet intègre avec habileté dans une construction très simple. Seul le parking souterrain à trois niveaux a causé des coûts d'excavation élevés.

L'option de concentrer la structure sur l'extérieur permet une bonne évolution programmatique. En outre, la position centrale du bâtiment en renforce l'attrait. C'est le regard porté par le public sur le bâtiment qui pourrait influencer sur l'attractivité économique du lieu.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Economie?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Diversité



La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles.

La culture du bâti de qualité reflète et promeut des sociétés inclusives, et favorise les usages mixtes, facilitant ainsi les interactions et le partage des responsabilités, d'où cohésion sociale et spatiale. Elle aide à former une culture variée de la planification.

---

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Diversité.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu garantit-il les droits humains que sont l'égalité, la liberté, la sécurité et les moyens d'existence ?

---

L'institution qui occupe actuellement le bâtiment, l'Université de Genève, a de fait un devoir social et se doit de garantir l'égalité, la liberté et l'intégrité de tous. Lors du concours d'embellissement de la façade en 1997, le projet gagnant de l'artiste Tatsuo Miyajima est intitulé « Forteresse des droits de l'homme », dans l'espoir, selon les mots de son auteur, « que l'Université de Genève ainsi que chacune des personnes qui s'y trouvent rassemblées continuent à être garantes du principe des Droits de l'Homme, de l'harmonie et de la communication ». De plus, le Service égalité & diversité de l'Université y a aujourd'hui ses bureaux.

---

Le lieu contribue-t-il à susciter des usages dynamiques et à usage mixte (logement, travail, loisirs, etc.) qui soient en rapport avec ses caractéristiques ?

---

Le bâtiment est uniquement dédié à l'activité. Cependant, sa configuration permet plusieurs types d'appropriation simultanés. Le grand espace du rez-de-chaussée est une « zone des pas perdus » d'où l'on accède aux bureaux à l'étage et aux salles de conférence en sous-sol. Il adopte une attitude typiquement moderniste de libération des porteurs et permet ainsi une appropriation libre et polyvalente de cet espace (expositions, réunions, etc.).

---

Le lieu promeut-il et fournit-il divers espaces publics et privés attrayants et confortables pour relier les personnes entre elles ?

---

Le rez-de-chaussée généreux et ouvert est un espace attrayant. Il accueille entre autres une cafétéria qui s'ouvre sur une terrasse. De manière générale, les circulations généreuses sont des lieux de rencontre qui participent à une appropriation mixte. On peut citer aussi l'aménagement du toit-terrasse qui offre un espace d'appropriation supplémentaire.

---



Le lieu favorise-t-il le mélange des usagers (genre, âge, capacités, origine, etc.) et de diverses communautés par rapport à ses fonctions ?

---

Outre sa fonction académique, l'université Dufour abrite aussi une fonction politique. L'institution universitaire est garante de mixité.

---

Le lieu connaît-il le partage des responsabilités en matière d'espaces privés, mais surtout publics (processus participatifs, associations de voisins, etc.) ?

---

Plusieurs intervenants publics et privés ont été les moteurs d'opérations de valorisation des espaces publics du bâtiment. On peut citer le concours d'embellissement du site (1997) lancé par la Banque privée Darier Hentsch & Cie, qui occupait à l'époque un bâtiment voisin. On peut évoquer aussi l'installation plus récente (2017) de potagers urbains sur le toit du bâtiment, à l'initiative cette fois d'une association de quartier, en partenariat avec l'Université.

---

Le lieu empêche-t-il la ségrégation, la gentrification et la ghettoïsation de groupes spécifiques dans certaines zones ?

---

Malgré le devoir social de l'Université, il ne faut pas oublier que la formation universitaire reste un privilège qui n'est pas accessible à tous. Heureusement, les initiatives associatives présentes sur le toit du bâtiment sont ouvertes à tous les riverains, garantissant ainsi une certaine mixité sociale.

---

Le lieu est-il résilient du point de vue social ?

---

La polyvalence de l'espace en fait un espace socialement résilient.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Diversité.**

---

L'affectation même du bâtiment est garante d'inclusivité, de diversité et d'égalité. La multiplicité des affectations (de la plus institutionnelle à la plus spontanée, associative, voire autogérée) garantit un large éventail d'utilisateurs. Les circulations larges leur permettent de se rencontrer.

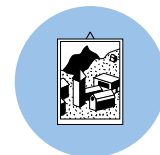
---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Diversité?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Contexte



## La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale.

Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité renvoient à leur Contexte naturel et bâti. Ils englobent le patrimoine bâti et la création contemporaine, et dialoguent avec les particularités locales et leurs caractéristiques en termes d'âge, d'échelle, de typologie et de matérialité.

---

### **Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Contexte.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le contexte du lieu a-t-il été étudié et analysé à fond avant de programmer l'intervention ?

---

Le projet prend le parti de relier par la transparence de son rez les deux grands espaces publics voisins : le parc des Bastions et la plaine de Plainpalais. On peut toutefois regretter que l'objectif de fluidité à travers le rez n'ait pas été entièrement atteint. Le projet s'implante sur l'intégralité de la parcelle, reproduisant ainsi l'empreinte du bâtiment historique et dialoguant avec l'échelle des ilots voisins.

---

En reflétant les caractéristiques petites et grandes, le lieu dialogue-t-il avec le paysage ouvert, le grain, la couleur et le matériau urbains avoisinants ?

---

Le bâtiment dialogue avec son contexte par sa taille et la transparence de son rez. Cependant, son expression brutaliste de verre et de béton apparent se distingue nettement des bâtiments voisins, les uns de type classique et néoclassique côté rue du Général-Dufour (Bastions), avec des bâtiments en pierre et en crépi qui rappellent une influence haussmannienne ; les autres plus anonymes côté boulevard Georges-Favon (Plainpalais), des années 1970-1980, dont certains pourvus d'un revêtement de pierre ou de métal.

---

Le patrimoine bâti et les spécificités régionales (unité du patrimoine bâti, création ancienne et contemporaine, qualités du paysage, etc.) sont-ils reconnus, préservés, adoptés et intégrés dans toutes les interventions ?

---

Héritier résolu d'un courant moderniste, le projet ne se plie pas aux spécificités de construction locales.

---

La création contemporaine dialogue-t-elle respectueusement avec les particularités du Contexte du lieu ; préserve-t-elle et rehausse-t-elle la qualité du lieu ?

---

La configuration du projet valorise le contexte en tentant de mettre en scène le lien entre les deux parties de la ville (intra- et extra-muros).

---

Le Contexte du lieu présente-t-il des espaces verts d'accès facile ; ces espaces verts préservent-ils et rehaussent-ils la qualité du lieu ?

---

Oui, le bâtiment lie deux espaces verts publics (parc des Bastion et plaine de Plainpalais).

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Contexte.**

---

Par sa lecture fine du tissu urbain et des espaces publics avoisinants, le projet s'implante de manière précise et convaincante. Son expression architecturale, quant à elle, prend le parti du contraste et de l'opposition avec le tissu environnant.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Contexte ?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Esprit du lieu



## La culture du bâti de qualité renforce l'Esprit du lieu.

La culture du bâti de qualité présente des caractéristiques qui favorisent la réaction affective des personnes au lieu en leur permettant d'établir une relation positive avec lui. Elle promeut l'attachement au lieu par sa forte identité et son caractère distinct, contribuant ainsi à satisfaire aux besoins sociaux, psychologiques et culturels.

---

### **Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Esprit du lieu. La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu se distingue-t-il par son caractère local, ses particularités, son authenticité et son identité, qui favorisent l'attachement des personnes à son égard ?

---

Extrêmement décrié lors de sa construction, le bâtiment, avec le temps, a été accepté par la population, les utilisateurs et les riverains l'ayant graduellement adopté. Il est aujourd'hui un symbole fort de la plaine de Plainpalais.

---

Le lieu suscite-t-il l'identification, l'attachement à son égard, contribuant ainsi à créer un sentiment d'appartenance ?

---

Son image est aujourd'hui fortement associée à celle du quartier. L'intégration d'une démarche associative sur le toit du bâtiment facilite l'attachement au lieu.

---

Le lieu présente-t-il des qualités de la nature et du paysage qui renforcent l'attachement à leur égard ?

---

Pas particulièrement ; malgré un projet de revégétalisation des espaces extérieurs du site, on ne peut pas considérer que le végétal soit une richesse particulière du projet.

---

Les valeurs locales et régionales et l'histoire des communautés et des individus sont-elles respectées par les matériaux, la conception, la construction et la gestion du lieu, et transmises aux futures générations ?

---

Pas particulièrement ; le projet s'inscrit plutôt dans une attitude typiquement moderniste : transparence du rez-de-chaussée et emploi du béton armé apparent. En contraste avec les manières de faire locales.

---

L'usage du lieu est-il compatible avec sa capacité de charge en préservant ou améliorant la qualité de l'espace ainsi que l'intégrité de la vie humaine qui s'y déroule ?

---

Le caractère public du lieu améliore considérablement la qualité du quartier.

---

Le lieu contribue-t-il à la cohésion sociale et spatiale en créant ou en améliorant les occasions d'interaction sociale, et en renforçant la fierté civique et une vision partagée de ses identités ?

---

Le caractère public du lieu, la transparence du rez, la générosité des circulations... Ces éléments améliorent considérablement la qualité du quartier et favorisent les interactions sociales.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu.**

---

L'identité forte et claire du bâtiment est devenue avec le temps symbole du quartier et de l'institution universitaire elle-même. Diverses démarches associatives ont également permis une appropriation graduelle du lieu.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu ?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement

# Beauté



Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau.

La culture du bâti de qualité tient compte de la perception et de l'interprétation sensorielle de la relation entre objets, lieux et personnes, elle augmente la satisfaction de vie des personnes et leur qualité de vie. Elle met l'accent sur la nécessité d'une appréhension esthétique positive et d'un rapport satisfaisant entre les personnes et le lieu.

---

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Beauté.**

**La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

---

Le lieu a-t-il un impact esthétique, spatial et affectif sur le spectateur ?

---

Le projet adopte une esthétique forte et assumée, résolument moderniste, en rupture avec une tradition néo-classique. Cette esthétique, d'abord décriée lors de la construction, a été progressivement adoptée par tous, bénéficiant en partie d'un « effet de mode » et d'un intérêt croissant du public pour le courant brutaliste. Il faut reconnaître aussi les grandes qualités spatiales du lieu. La générosité des circulations, le grand atrium...

---

Le lieu met-il les personnes à l'aise ?

---

L'échelle, l'expression du bâtiment et le recours à des matériaux bruts peuvent impressionner à première vue. On regrette par exemple l'imposant mur de soutènement sur le boulevard Georges-Favon. Mais l'espace intérieur généreux crée dans le bâtiment une atmosphère calme et de bonnes conditions de travail.

---

Les personnes perçoivent-elles le lieu comme étant beau ?

---

De plus en plus. Lors de la construction, son architecture est extrêmement décriée, on s'y réfère comme à un bunker en béton. Aujourd'hui, on s'est habitué à la brutalité de ce matériau et on y trouve même un charme. Les différentes interventions ont aussi aidé à apprécier le bâtiment. Cependant, la question de son intégration dans son contexte fait tout de même encore un peu débat.

---

Attribue-t-on au lieu des valeurs esthétiques spécifiques, représentant un rapport équilibré entre ses qualités formelles et son intégration dans son Contexte complexe ?

---

Le dégagement et la transparence du rez permettent une relation entre les deux parcs qui n'existe pas ailleurs dans le quartier. On regrette néanmoins que cet objectif de liaison ne soit pas entièrement atteint.

---

La Beauté du lieu contribue-t-elle au bien-être et à la satisfaction de vie des personnes ?

---

La qualité des espaces de travail contribue pleinement à la satisfaction des utilisateurs.

---

Questions et réponses supplémentaires :

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Beauté.**

---

Le regard porté sur le mouvement moderne et sur l'emploi du béton apparent a radicalement changé au cours des décennies. Décrit au moment de sa construction, le bâtiment est aujourd'hui reconnu par la profession pour ses qualités intrinsèques, témoins d'un mouvement important de l'histoire de l'architecture, mais également par le grand public qui, peut-être par un effet de « mode », s'est récemment intéressé de plus en plus à l'architecture brutaliste. Les installations artistiques et végétales sur le bâtiment n'ont que très peu contribué à l'« embellissement » du lieu, mais elles ont eu l'avantage d'attirer le regard d'un grand nombre de personnes sur cet objet et de les faire s'y intéresser de plus près.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Beauté ?**

---

Pas du tout      Dans une faible mesure      Modérément      Largement      Très largement



# Déclaration finale

Bien remplir les conditions de tous les huit critères, qui peuvent être pondérés différemment en fonction du lieu (moyennant justification explicite), résulte en un lieu empreint de bien-être et d'une culture du bâti de qualité.

---

**Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond globalement aux exigences de la culture du bâti de qualité.**

---

Dès le lancement du concours en 1968, le projet a fait l'objet d'une attention toute particulière impliquant autorités, utilisateurs et riverains. Une multiplicité d'acteurs encore actifs aujourd'hui œuvrent à promouvoir et à entretenir le lieu, que ce soit par des interventions artistiques, urbaines ou par des rénovations. L'identité forte du bâtiment, résolument moderniste voire brutaliste, en rupture avec les bâtiments avoisinants, génère dès son édification une réception critique au sein de la population. Ainsi, le projet est parvenu (peut-être malgré lui) à placer la question de la culture du bâti au centre du débat public. L'institution universitaire qui occupe aujourd'hui le bâtiment est garante elle aussi d'une certaine diversité des utilisateurs et du bien-être de ses occupants, satisfaisant ainsi plusieurs critères de la culture du bâti.

---

**Veillez détailler les atouts généraux du lieu.**

---

La robustesse du bâtiment, l'adaptabilité de son plan (qui peut se prêter à un autre occupant ayant besoin de surfaces administratives) et sa situation centrale dans un tissu urbain actif et bien desservi : tous ces éléments confèrent au bâtiment une pérennité certaine. Malgré un premier accueil critique de la part de la population, le bâtiment est aujourd'hui le symbole d'une époque, d'un quartier et d'une institution. On lui reconnaît aujourd'hui de fortes qualités spatiales.

---

**Veillez détailler le potentiel d'amélioration du lieu.**

---

Les abords immédiats du bâtiment n'offrent pas de qualité particulière au site et pourraient être repensés. L'intention de transparence entre le parc des Bastions et la plaine de Plainpalais n'est malheureusement pas poursuivie jusqu'au bout. On regrette le grand mur de soutènement sur le boulevard Georges-Favon, qui déconnecte le bâtiment de cette rue. Un réaménagement des accès par ce côté serait envisageable.

Dans un esprit de durabilité, une réflexion devrait être menée sur la façade, certainement peu efficace du point de vue thermique, et sur la présence éventuelle de matériaux polluants. Une réflexion pourrait aussi être menée sur le thème de la mobilité douce, remettant en question l'existence du grand parking souterrain.

---

**Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences globales de qualité ?**

---

Pas du tout

Dans une faible mesure

Modérément

Largement

Très largement